

Le Petit Percillou

Journal d'informations municipales / Novembre 2021



N°49
www.mairielepercy.com

Le mot de la Maire

Voici un nouveau numéro du Petit Percillou, ce journal municipal est un lien important entre nous.

Informé, expliqué, interpellé est indispensable même pour une petite collectivité. Après ces deux années particulières pour nos vies sociales, il est important de garder confiance et de faire des propositions avec vous pour un village encore plus vivant et résilient, dans lequel il fait bon vivre. **Tout le monde peut être acteur de la vie de la commune !**

Au fil de ce Petit Percillou, vous découvrirez la mise en place de groupes de travail élus/habitants sur l'embellissement du village, l'extinction de l'éclairage public, les habitats légers, ainsi qu'un focus sur le monde associatif qui reprend sa place dans notre quotidien à la Grange, au bar à lulu, à l'ancienne colonie et ailleurs.

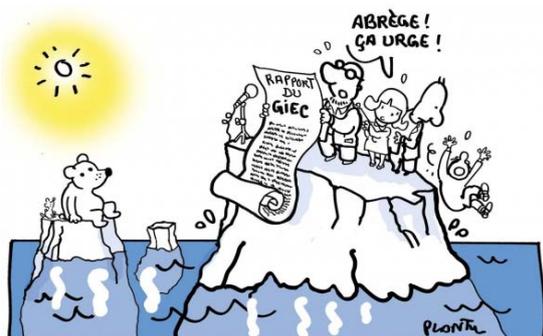
Nous pourrons enfin nous retrouver **lors de la réunion publique le samedi 30 octobre à 10 h à la Grange**. À cette occasion, nous vous informerons des projets d'investissements en cours et à venir (autour de l'extension du cimetière ou du renouvellement des canalisations d'eau potable par exemple) et réfléchissons avec nos voisins les plus proches à un fonctionnement plus vertueux et aujourd'hui indispensable (plateforme de déchets verts mutualisée, événement « le jour de la nuit » autour de l'éclairage public, formation de la fresque pour le climat, capitale champêtre de la culture, etc.).

À nous de prendre des initiatives pour construire des communes vivantes dans une communauté de communes riche en projets, bien qu'il soit dommage que la prise de compétence Mobilités n'est pas été prise par la CCT suite aux votes d'une majorité de communes contre en juin dernier. À présent, c'est à nous de prendre les devants pour que notre voix soit entendue auprès de la Région.

Et enfin, après deux reports du repas du village et d'un repas de Noël avec nos aînés, nous avons bien espoir de pouvoir le partager au café de la Page cette année qui est toujours un moment agréable pour se retrouver.

Très bonne lecture et bon automne à vous,

Sabine Campredon



Actualités

Conférence humoristique sur le génie des alpages

En hommage à F'murr et à l'univers de sa fameuse BD, avec Guillaume Lebaudy, ethnologue du pastoralisme.

Dimanche 31 octobre 2021 de 18 h à 20 h à la Grange du Percy

Mardi Jeux Percy

Vous aimez les jeux de société ? Retrouvons-nous le mardi après-midi à la salle « le bar à Lulu » au Percy pour jouer ensemble ! Tous les 15 jours à partir du mardi 9 novembre. Apportez vos jeux !

Le mardi de 15 h à 18 h salle « le bar à Lulu » (salle sous la mairie)

Aprèm et soirée jeunes

Vendredi 5 novembre atelier initiation graff avec Nino, atelier initiation break dance avec Pierrot. À partir de 20 h soirée musique et DJ (à partir de 12 ans). Amener quelque chose à manger et une boisson (sans alcool) à partager. Stand crêpes à prix libre. Ateliers et soirée gratuite.

Animation organisée par le service jeunesse du Trièves et l'association désaccordée

Infos et inscriptions: Éloi : 06 72 29 64 10 ou e.hemery@cdctrieves.fr

Tiers-lieux

Mise en place d'ateliers de co-construction pour le développement du télétravail, du coworking et des tiers-lieux dans le Trièves

La Communauté de communes du Trièves (CCT) a la volonté de développer le territoire en apportant aux entrepreneurs, salariés et habitants une solution permettant d'améliorer leur qualité de vie, tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre générés par les déplacements domicile-travail entre le Trièves et l'agglomération de Grenoble. Pour ce faire, la CCT et ses partenaires souhaitent accompagner le développement des tiers-lieux dans le Trièves (dédiés aussi bien à l'activité économique, au domaine culturel ou à l'innovation sociale).

4 communes du Trièves (Châtel-en-Trièves, Gresse-en-Vercors, Mens et Saint-Martin-de-Cielles) accompagnent la CCT dans cette démarche et ont chacune le projet d'implanter un tiers-lieu sur leur territoire.

Pour faire suite à la première phase d'étude correspondant à l'analyse des besoins, la CCT accompagnée par les 4 communes partenaires, Relais d'Entreprises et Mon UniVert Grenoble ont proposé début octobre aux citoyens de participer à un moment de co-construction.

Un entretien lors de la phase d'étude a eu lieu au Percy notre commune étant en lien avec la thématique tiers-lieux que nous développons déjà sur la commune depuis 4 ans autour d'Espaces de travail partagé s au-dessus de la mairie, salle du Conseil Municipal, dans l'ancien bar à Lulu, dans la salle voûtée et sur le site de la colonie.

Ces temps d'échanges collaboratifs et conviviaux permettront de dessiner et d'imaginer collectivement les dimensions de ces futurs espaces (animations, partenariats, services, équipements, synergies, etc.).

Renseignements : service économie, Guillaume Grandferry
Tél. 06 89 65 34 27 - g.granferry@cdctrièves.fr



La commune a besoin de vous

La commune propose trois groupes de travail rassemblant élus et habitants sur des sujets concernant le développement de notre commune. Afin de vous associer dans la construction de la prise de décision, ces réflexions sont ouvertes à tous les habitants pour réfléchir et avancer ensemble sur trois thématiques:

- Embellissement du village (accotements végétalisés, etc.)
- Extinction de l'éclairage public (économie d'énergie, biodiversité, etc.)
- Camping déclaré/hameaux légers,

Un flyer sera envoyé dans les boîtes aux lettres des habitants fin octobre pour les inviter à s'inscrire aux différents groupes de travail. D'ici là vous pouvez commencer à vous inscrire en mairie à : mairielepercy@wanadoo.fr ou en appelant la mairie aux horaires d'ouverture au 04 76 34 46 04.



Le recensement, à quoi ça sert ?

Notre commune aurait dû être recensée en janvier-février 2021. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, l'Insee avait pris, en concertation avec les associations d'élus, la décision de reporter la collecte d'un an. Notre commune sera donc recensée en 2022. Un agent recenseur sera recruté en janvier prochain.

C'est sûr : toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ;

Tous les acteurs du recensement sont tenus au secret professionnel.

C'est utile : Il permet de déterminer la population légale de notre commune dont découle la contribution de l'État à son budget (Dotation Globale de Fonctionnement); Il permet à notre commune de décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation.

C'est simple : En 2022, les habitants des adresses individuelles recevront directement dans leurs boîtes aux lettres les codes internet pour se recenser sans visite de l'agent recenseur ;

Il suffit de quelques minutes pour répondre au questionnaire internet, à défaut l'agent recenseur remettra les questionnaires papier.

Le village

Solidarité avec le mouvement des bibliothécaires du Trièves et d'ailleurs

Un courrier de soutien a été envoyé au préfet de l'Isère et à la Ministre de la Culture au sujet du mouvement de grève des bibliothécaires.



Depuis le début de la crise sanitaire, les bibliothécaires sont mobilisées dans la lutte contre le Covid et le maintien du service auprès des usagers : port du masque, gestes barrières, quarantaine des documents, jauges adaptées à la surface de l'équipement, comptoirs de prêts (réservez & emportez), etc. Le personnel et les bénévoles qui font vivre ces lieux ont subi l'enchaînement des différents protocoles sanitaires, les multiples changements d'horaires adaptés au couvre-feu et les incessantes réorganisations tout en maintenant un accueil digne, comme c'est le cas dans la médiathèque intercommunale implantée dans notre village du Percy.

Alors que les bibliothèques étaient considérées jusqu'à présent comme des lieux essentiels, le décret du 7 août 2021 les classe dans la catégorie des établissements soumis au passe sanitaire. C'est pour ces raisons que les professionnelles et les bénévoles des médiathèques et bibliothèques relais du Trièves se sont mises en grève mercredi 16 septembre 2021 contre l'obligation de demander le passe sanitaire en dénonçant :

- La discrimination de l'accès, par les usagers, aux bibliothèques à cause du contrôle du passe sanitaire.

- Le personnel chargé de procéder au contrôle du passe sanitaire affronte quotidiennement le mécontentement et la colère des usagers.

- Les pressions et les menaces de sanctions qui tiennent lieu de dialogue social.

- Une baisse de fréquentation et peu de réservation via internet depuis la mise en place du passe.

Ces mesures entraînent des difficultés de fonctionnement pour les médiathèques du Trièves.

Face à ces enjeux, le conseil municipal du Percy qui s'est réuni le 27 septembre 2021 soutient les bibliothécaires et demande un libre accès aux médiathèques. Nous demandons à l'État de bien vouloir reconsidérer sa position et d'examiner la demande d'abrogation, également portée par les associations professionnelles de bibliothécaires. Les bibliothèques sont des lieux accessibles à toutes et tous, où les règles sanitaires sont respectées et où le système de jauge permettrait l'accès sans discrimination. C'est parce que les bibliothécaires sont attachées à leurs missions de service public qu'elles s'opposent aux lois liberticides qui divisent la population et vont à l'encontre de l'intérêt général !

.....

Hameaux légers

En tant qu'élus nous sommes de plus en plus sollicités par des projets d'habitations légères/réversibles pour :

- une courte durée le temps d'effectuer des travaux
- ou dans l'attente de trouver un logement
- ou parfois pour y établir une habitation réversible dans le cadre d'un travail sur place ou saisonnier dans le Trièves, toutes les catégories sociales professionnelles étant concernées (artisan, commerçant, cadre, maraîcher, employé, ouvrier, sans activité professionnelle ou retraité).

Actuellement il y a deux aspects qui semblent importants à prendre en compte :

> un véritable manque de logement en location sur le Trièves pour les personnes qui souhaitent s'installer

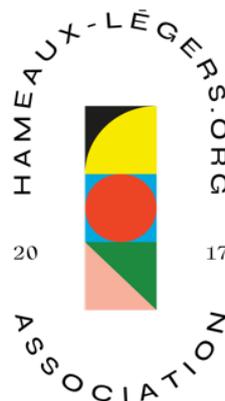
> un changement dans les modes de vie liés à l'habitat dû notamment aux difficultés d'acquisition du foncier bâti et non bâti sur notre territoire.

Il nous semble important de mener cette réflexion à l'échelle communale et intercommunale car il est important aujourd'hui de reconnaître qu'il y a d'autres manières d'occuper le territoire et de proposer une solution légale et encadrée aux personnes qui souhaitent résider sur nos communes.

La commune de Le Percy faisant partie du Parc Naturel Régional du Vercors (ainsi que 10 autres communes du Trièves sur les 27), le Parc est également intéressé pour suivre la démarche à l'échelle intercommunale.

Un collectif d'habitants au sujet de l'habitat réversible s'est aussi mis en place en décembre dernier et est en train de finaliser un dossier au sujet de ses réflexions afin de le présenter aux élus du territoire, collectif que nous avons rencontré le 14 juillet 2021 avec quelques élu(e)s de la commune de Monestier-du-Percy.

Notre souhait est d'aborder ce phénomène sereinement et de réfléchir avec « Hameaux Légers » (association qui accompagne les collectivités sur ce type d'habitat) à une stratégie qui permet des expérimentations intéressantes en intégrant les élu(e)s, le PNRV, les porteurs de projet (collectif) et les habitants du territoire.



Le village

Focus sur quelques associations qui font vivre le territoire...

Nature et montagne

Depuis deux ans Nature et Montagne a repris la gestion du refuge communal d'Esparron. Cette activité s'inscrit dans un projet d'éducation à la nature et de découverte de la montagne. Nous proposons des sorties, essentiellement à destination des classes du Trièves et des classes de découverte, dans des milieux variés, comme les Espaces Naturels Sensibles, les rivières, etc.



Le refuge est régulièrement loué, en gestion libre, à des randonneurs, des familles ou des groupes d'amis. Des repas élaborés par des prestataires locaux peuvent y être fournis sur réservation. Ce lieu accueille aussi des festivals (musique traditionnelle, film documentaire, etc.), des résidences ou des stages. Les triévois peuvent profiter du site lors de journées organisées par Mixage, le Granjou, la CCT (fête de la forêt). Durant l'été, des camps de jeunes « robinsons » s'installent à proximité du refuge. Pour cela nous avons aménagé une aire de bivouac dans une petite prairie au-dessus du bâtiment.

Nous nous associons à la mairie du Percy, propriétaire du refuge, pour plusieurs projets : entretien du bâtiment et des alentours, amélioration de la qualité d'accueil (panneaux solaires), démarche pour devenir un Espace Naturel Sensible du département.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez échanger ou pour participer à nos activités : refugeesparon@gmail.com

Les Pieds dans l'Ebron

Créée en 2005, l'association des Pieds dans l'Ebron s'efforce de faire vivre la culture sur notre territoire. Elle fonctionne en conseil administratif collégial, généralement composé d'une dizaine de personnes.



Le premier weekend de septembre à eu lieu sur notre commune la 15^e édition du festival des têtes en l'air. Ce festival vit grâce à une cinquantaine de bénévoles, des partenariats avec « brouillon de culture » (association des jardins partagés du Percy), la mairie du Percy, les 400 coups, des prestataires de qualité et pas moins de 63 artistes accueillis !

Une partie des bénéfices de cet événement est reversée à diverses associations, selon les besoins, les envies, les coups de cœur. En 2020, 70 % des bénéfices ont été reversés à une association d'aide à l'accueil de réfugiés. L'association peut être un tremplin pour des initiatives, des échanges, des rencontres. Elle a pour vocation d'être un espace pour marcher côte à côte, mutualiser nos savoirs-faire et concrétiser nos envies insolites et nos idées saugrenues.

Il n'est pas de fêtes qui ne serve la révolution.

CVT

Poursuivant son objectif de production d'énergie renouvelable, CVT (Centrales villageoises du Trièves) va équiper trois nouveaux toits de panneaux photovoltaïques, afin d'augmenter sa production de 50 %. Un de ces toits est sur la colo du Percy...

C'est pourquoi CVT augmente son capital, et vous propose de souscrire une ou plusieurs actions de 100 €. C'est un placement citoyen, local et écologique qui vous permet de contribuer concrètement à la transition énergétique. Vous trouverez sur les flyers distribués à cette occasion et sur notre site toutes les informations nécessaires.

N'hésitez pas à nous contacter pour un échange personnalisé en laissant un message sur notre répondeur : 04 58 20 00 31

centrales-villageoises-du-trieves.fr



Association Névé

Névé est une association qui a été fondée il y a un an par des scientifiques spécialistes de la glaciologie et des sciences du climat. Elle a pour but de partager les sciences du climat et accompagner la population, les instances décisionnelles, les collectifs professionnels ou associatifs et les établissements scolaires vers la réduction des risques liés au réchauffement climatique.

Le 27 septembre 2021, l'association est venue présenter en début de Conseil Municipal sa démarche à laquelle nous avons adhéré à l'unanimité. Pour cela, Névé propose cet automne de nombreuses « Fresques du Climat » dans les villages du Trièves : Mens, Gresse-en-Vercors, Tréminis et Le Percy.

Une première formation aura lieu avec les conseillers municipaux du Percy, l'employée communale et la secrétaire de



mairie puis une seconde réunion avec les habitants du Percy et Monestier-du-Percy le **vendredi 26 novembre 2021 de 17 h à 20 h à la Grange du Percy**. Cette « fresque du climat » n'est pas une peinture murale (!) mais une formation de 3 heures autour d'un jeu de cartes que l'on met en liens afin de faire le point sur les données scientifiques récentes du climat et les mécanismes en cause.

www.neveasso.fr
contact@neveasso.fr

Association AGV

Association pour la promotion de la ligne SNCF Grenoble-Veynes (AGV), membre de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports).

Les travaux de rénovation de l'infrastructure de la ligne Grenoble-Veynes-Gap ont été décidés au mois de décembre 2019. En 2021, les trains circulent entre Grenoble et Clelles et des cars de substitution Gap-Clelles assurent les correspondances en gare de Clelles, dernière circulation des trains le 11 décembre 2021. À l'automne 2022, les trains reprendront leurs circulations de Grenoble à Gap. La mobilisation de tous est essentielle pour que les travaux prévus soient réalisés dans les délais. La participation de l'AGV au Collectif « Étoile Ferroviaire de Veynes » est indispensable pour défendre la complémentarité des lignes du réseau ferroviaire sud-alpin.

Si vous souhaitez soutenir les actions du Collectif, n'hésitez pas car le Collectif n'a pas de financements propres.

contact@etoileferroviairedeveynes.info
 sur internet : etoileferroviairedeveynes.info



¿Vamos a tocar la salsa?

N'avez-vous jamais été tenté d'esquisser un pas de danse sur un air de salsa ? C'est pour répondre à cette envie qu'un petit groupe de triévois passionnés par ce style musical a décidé de créer une association (Salsa en Trièves) et de monter depuis le mois de mars de cette année un orchestre de salsa et autres musiques latines.

Malgré la petite dizaine de musiciens qui se réunissent tous les jeudis soir à la Grange du Percy, le groupe n'est pas encore complètement constitué et aimerait accueillir d'autres instruments mélodiques, tels que des cuivres ou des saxophones (avis aux amateurs !). Le répertoire reste encore bien sûr en cours d'élaboration, mais devrait rassembler in fine des standards du genre ainsi que des morceaux plus récents de la musique cubaine actuelle. Souhaitons-leur bon courage en espérant qu'ils puissent nous faire danser très vite sur leurs rythmes syncopés !

Contact : Franck Tiret 06 88 16 21 19



Danser pour prévenir la perte d'autonomie

Grâce au soutien de la conférence des financeurs de l'Isère, bénéficiez d'abonnements gratuits pour vous ou vos bénéficiaires à la lettre « Et si on dansait ? ». C'est une opportunité à saisir. Les propositions de l'association Rotations Culturelles sont résolument tournées vers le vivant et le mouvement à tous les âges de la vie, notamment dans un but de prévention de la perte d'autonomie liée à la maladie ou au vieillissement.

La technique pédagogique du rafraîchissement musculaire par le mouvement (RMM) est le fondement d'une action phare adressée aux seniors illustré par : La lettre postale « et si on dansait ? » qui guide deux fois par mois les lecteurs dans un programme d'exercices physiques à domicile. Contactez l'équipe de Rotations Culturelles :

06 35 56 32 87 • rmm@gmx.fr

Pep's Trièves

Vous êtes demandeur d'emploi, allocataire du RSA, bénéficiaire d'une Allocation Adulte Handicapé... et avez envie de participer à ce projet ambitieux. Alors rejoignez-nous. Le projet vous intéresse, venez découvrir, inventer et/ou tester avec nous les futures activités de l'EBE (ateliers de fabrication, services...).

Contact : Sylvain : 07 66 71 52 29 ou par mail : tzcltd.trieves@gmail.com

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site : peps-trieves.com



Club le Platary

Le Club « Le Platary » de Clelles est ouvert toute l'année et vous accueille tous les jeudis de 14 h à 18 h salle Guillot (rue de l'Arsenal à Clelles).

Venez rompre votre solitude au sein d'une équipe dynamique qui vous proposera des jeux de société variés+pétanque+lotos à thème+petites conférences/vistes techniques+sorties à la journée avec repas (en car ou co-voiturage).

Contact : Jean-Paul Combaz tél. 06 81 64 03 02
 Email : odileetpaulo@yahoo.fr

Infos



Elles nous manqueront...

Joëlle Guignier (09/07/21)

Andrée Reynaud (10/09/21)

Toutes nos condoléances à leurs familles



Nouveaux habitants sur la commune

Bienvenue à la famille Buleté nouvellement installé aux hameau des Blancs

Gîtes communaux

Gîtes communaux «Chez Lulu»
2 gîtes de 3 places et un dortoir de 6 places.

Renseignements et réservations

www.chezlulu2.com • Tél. 07 67 12 80 80
giteschezlulu@gmail.com



Refuge communal d'Esparron - 29 places

Renseignements et réservations :

Tél. 07 54 37 74 43
refugeesparron@gmail.com



Horaires Médiathèque du Percy

Mardi et mercredi : 17 h - 19 h
Jeudi et samedi : 10 h - 12 h
Tél. 04 76 34 46 24

Pour joindre la mairie

Tél. 04 76 34 46 04 • mairielepercy@wanadoo.fr
facebook:percycommune
www.mairielepercy.com

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 17 h

En cas d'urgence

Sabine CAMPREDON • Tél. 06 28 06 47 21
Thierry CHASSEVENT • Tél. 06 37 57 65 88
Thibaud BECOURT • Tél. 06 78 41 23 89



En attendant le déploiement du réseau Très Haut Débit fibre (THD) sur la commune, voici un lien qui vous permettra de répondre à vos questions :

www.iserefibre.fr/foire-aux-questions/



Nouvelle activité sur Le Percy

au 1^{er} étage de la mairie :

Le souffle et la main

Réflexologie plantaire / Massage bien-être / drainage lymphatique

Doriane Mekki-Berrada

Tél. 06 95 63 98 06

lesouffletelamain.com

Le Café de la Page

Horaires :

mercredi midi, jeudi midi & soir
vendredi midi & soir, samedi soir
dimanche midi

Réservations : 04 56 55 22 69

